

Loi fédérale sur le programme d'allégement budgétaire 2027 : consultation

Prise de position à l'intention de l'Administration fédérale des finances AFF
Berne, le 26 mars 2025

Madame, Monsieur,

Le Fonds national suisse (FNS) est reconnaissant d'avoir eu la possibilité de prendre position sur le projet de « programme d'allégement budgétaire 2027 ».

Le FNS investit dans les chercheuses et chercheurs ainsi que dans leurs idées. En allouant des fonds à des projets menés au sein des universités, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques, il encourage l'excellence dans la recherche : de la chimie à la sociologie en passant par la médecine. Grâce à sa procédure de sélection rigoureuse mais équitable à l'échelle de la Suisse et qui répond aux critères internationaux les plus élevés, il garantit que son financement porte uniquement sur les projets les plus prometteurs et les plus innovants. Le FNS contribue ainsi significativement à la haute qualité de la recherche suisse. Tous les domaines en bénéficient : l'économie, la société et la politique.

En bref : conséquences pour la Suisse des coupes budgétaires prévues pour le FNS

- En adoptant ces mesures d'allégement, la Suisse mettrait en péril sa compétitivité et la force d'innovation supérieure à la moyenne dont fait preuve son économie sur le plan international. À l'inverse, plusieurs études prouvent que renforcer l'encouragement de la recherche crée des emplois et génère des recettes fiscales.
- La place scientifique suisse et la qualité de la recherche suisse seraient notablement affaiblies. Le FNS se verrait contraint de rejeter au moins 500 excellents projets de recherche supplémentaires, dont les résultats innovants feraient défaut à l'économie, à la société et à l'administration.
- Si le FNS devait décliner encore plus de projets de recherche, ce sont surtout les chercheuses et chercheurs qui constituent la relève de demain qui en pâtiraient. Au sein des universités et d'autres institutions cantonales, près de 1500 postes à durée déterminée ne pourraient plus être financés. Cela réduirait la contribution du FNS à la formation du personnel hautement qualifié dont l'économie, notamment, a un urgent besoin.
- La Suisse ne pourra pas accompagner l'évolution rapide de la société et de la technologie si la recherche ne bénéficie pas d'un encouragement solide. À titre d'exemple : si elle n'investit pas suffisamment dans la recherche sur l'intelligence artificielle, elle risque de devenir dépendante de l'étranger.

Du point de vue du FNS, les économies proposées ne justifient pas les conséquences négatives qui en résulteraient pour l'économie et la société suisses. À moyen terme, l'amoindrissement des recettes fiscales qui en découlerait viendrait même exacerber les difficultés auxquelles le budget de la Confédération est confronté.

Le FNS est non seulement l'institution nationale de promotion de la recherche, mais il est également la principale organisation d'encouragement de la coopération scientifique en Suisse et, au travers de groupes de recherche, à l'étranger. Il facilite la mise en réseau des scientifiques en Suisse et crée les conditions nécessaires à la compétitivité de la recherche suisse.

« Programme d'allégement budgétaire 2027 » : coupes budgétaires proposées par le Conseil fédéral

Dans le cadre de la consultation sur le « programme d'allégement budgétaire 2027 », le Conseil fédéral propose de réduire les moyens du FNS de 10 % en 2027 et de 11 % en 2028. Les mesures d'économie concernant le FNS ne nécessitent pas de modifications législatives ; elles sont simplement mentionnées dans le [rapport explicatif](#) (p. 25), mais pas dans le questionnaire sur le projet mis en consultation.

Plus de 10 % de réduction

Avec les coupes budgétaires proposées, le FNS recevrait au total 270 millions de francs de moins de subventions fédérales en 2027 et 2028, ce qui porterait un coup très dur au FNS et à la recherche suisse.

Des conséquences considérables pour la recherche suisse

On ne sait pas encore clairement si le FNS sera touché par des réductions dès 2026. Cette possibilité a été retenue dans le [rapport du groupe d'experts chargé du réexamen des tâches et des subventions](#) ainsi que par le Conseil fédéral. Dans ce cas, le FNS se verrait privé au total de 400 millions de francs sur la période 2026-2028.

Parfaitement conscient de la situation budgétaire tendue de la Confédération, le FNS a déjà contribué à l'assainissement des finances fédérales. D'après le message FRI 2025-2028, le FNS bénéficiera de moins de subventions fédérales par rapport à la période précédente (sans tenir compte des réductions proposées dans le « programme d'allégement budgétaire 2027 »), une fois enlevé l'effet du renchérissement. Le FNS a par conséquent fixé des priorités claires et décidé de réaliser des économies en ne proposant plus à l'avenir différents formats d'encouragement.

Des économies déjà décidées

Ces coupes budgétaires menacent la capacité d'innovation et diminuent les recettes fiscales

Les coupes budgétaires proposées auraient des conséquences fortement perceptibles pour la place scientifique suisse et affaibliraient davantage la qualité et l'intensité de la recherche suisse. Aujourd'hui déjà, le FNS doit refuser un grand nombre de projets innovants dont les résultats sont nécessaires à l'économie, à la société et à l'administration.

La recherche de pointe menacée

Avec les réductions d'au moins 10 % proposées dans le « programme d'allégement budgétaire 2027 » pour chacune des années 2027 et 2028, ce nombre serait nettement plus élevé : le FNS devrait refuser environ 500 autres excellentes idées émanant d'équipes de recherche. Si le FNS devait être touché par les mesures d'économie proposées dès 2026, il devrait même refuser plus de 700 autres projets de recherche innovants entre 2026 et 2028. Avec les réductions budgétaires proposées, le FNS devrait pour la première fois de son histoire envisager de réduire les moyens affectés à des projets de recherche en cours et suspendre des formats d'encouragement efficaces sur plusieurs années.

Perte de centaines d'excellents projets

En adjugeant les moyens dans le cadre d'une procédure de sélection, le FNS assure que les fonds mis à disposition par la Confédération sont utilisés de manière efficace et ciblée. En affaiblissant sa recherche, la Suisse compromet les avancées économiques et sociétales. Elle met en péril sa compétitivité internationale et la capacité d'innovation de son économie, actuellement supérieure à la moyenne mondiale. Les industries clés et les employeurs établis qui dépendent d'une étroite collaboration avec les instituts de recherche seraient touchés.

Moins de progrès et d'innovation

La réussite de la Suisse repose sur sa formation et sa recherche performantes. Elle a été assurée par des investissements prospectifs à long terme de la part de la Confédération et des cantons. Avec les coupes proposées, la perte des bases de l'innovation dans tous les domaines serait nettement perceptible à moyen et long terme, surtout pour la compétitivité économique de la Suisse. Selon des études pertinentes, la perte de valeur ajoutée pour l'économie peut être estimée à au moins 1 milliard de francs, car les investissements dans la recherche génèrent des rendements économiques plus de trois fois supérieurs.¹

Des dommages économiques majeurs

En revanche, un encouragement fort de la recherche est source de créations d'emplois, génère des recettes fiscales et de ce fait de la prospérité pour les générations actuelles et futures. Selon plusieurs études nationales et internationales, investir dans la recherche et l'encouragement de la recherche génère un rendement économique élevé. Une étude actuelle sur le Fonds autrichien pour la science (Wissenschaftsfonds FWF), au fonctionnement similaire à celui du FNS, montre que les moyens investis dans l'encouragement de la recherche retournent dans les caisses publiques en à peine une année, avec à la clé une hausse des recettes fiscales.²

L'encouragement de la recherche génère des recettes fiscales

Par exemple, au cours des huit dernières années, un total de 148 start-ups ont été créées en Suisse grâce à un instrument d'encouragement conjoint du FNS et d'Innosuisse, le programme « Bridge Proof of Concept ». L'une de ces entreprises ([DePoly: Plastics Made Pure](#)) s'est classée première parmi les meilleures start-ups suisses en 2024. Sans l'encouragement de la recherche par le FNS, cette entreprise et de nombreuses autres entreprises innovantes, qui créent des milliers d'emplois, n'existeraient pas.

L'encouragement de la recherche crée de l'innovation et des emplois

Les coupes budgétaires affaiblissent la résilience et l'indépendance de la Suisse

L'évolution de la situation actuelle montre clairement l'urgence pour la Suisse de trouver des solutions dans des domaines d'avenir tels que la santé et l'énergie, le changement climatique, les questions migratoires ou la transformation numérique. Par exemple, les innovations dans la médecine numérique permettent de réduire les coûts. Sans un encouragement fort de la recherche publique, la société, l'économie et la politique suisses ne seront pas armées pour affronter les crises et défis actuels et à venir, et ne pourront pas participer à l'évolution rapide sociétale et technologique.

La Suisse a besoin de solutions

L'intelligence artificielle (IA), en particulier, est en passe de bouleverser l'ensemble de la société. Si la Suisse n'investit pas suffisamment dans la recherche dans ce domaine, elle risque d'être très vite dépassée par cette révolution technologique et de dépendre de l'étranger, ce qui représenterait aussi un risque pour sa sécurité.

Une Suisse de plus en plus dépendante de l'étranger

De nombreux exemples prouvent en outre l'utilité de la recherche pour résoudre des problèmes de société. Par exemple, le programme national de recherche « Système de santé » (PNR 74) montre comment les ressources limitées du secteur de la santé peuvent être utilisées plus efficacement. Ainsi, ces résultats de recherche exercent une influence directe sur notre vie sociale quotidienne et améliorent la pratique dans les hôpitaux, les écoles ou d'autres domaines importants de la société, comme l'a révélé une étude sur l'innovation sociale.³

La recherche contribue à la résolution des problèmes de société

En outre, les mesures d'économie mettraient en péril la compétitivité internationale de la recherche suisse. Après quatre ans d'incertitude, les chercheuses et chercheurs des hautes écoles suisses peuvent à nouveau participer au plus grand programme de recherche au monde, « Horizon Europe ». Seul un encouragement national fort de la recherche permettra aux scientifiques de s'imposer face à la concurrence internationale.

Une position internationale de nouveau en péril

Les coupes budgétaires aggravent la pénurie de personnel hautement qualifié

Si le FNS doit refuser encore davantage de projets de recherche, les talents de la relève scientifique seront les premiers à en pâtir, plus de 80 % des fonds versés par le FNS étant affectés aux salaires des chercheuses et chercheurs. Les coupes proposées dans le « programme d'allégement budgétaire 2027 » empêcheraient le FNS de financer en 2027 et 2028 environ 1500 postes à durée déterminée dédiés à ces chercheuses et chercheurs en début de carrière, au sein des universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques dans les cantons.

Perte de nouveaux talents

Ces institutions sont déjà elles-mêmes touchées par les mesures d'économie de la Confédération et des cantons. Des chercheuses et chercheurs talentueux seraient obligés de poursuivre leurs recherches à l'étranger ou de mettre fin à leur carrière. Si les fonds du FNS devaient être réduits dès 2026, ce sont environ 2000 postes qui ne pourraient pas être financés.

Il pourrait en résulter une contribution moindre du FNS à la formation de personnel hautement qualifié dont en particulier l'économie a un besoin urgent. La plupart des jeunes chercheuses et chercheurs s'orientent par la suite vers le secteur privé ou public. Ce personnel hautement qualifié est déterminant pour l'implantation d'entreprises internationales en Suisse.

*Moins de personnel
hautement qualifié
pour l'économie et la société*

La situation financière du FNS est déjà tendue

Dans le projet soumis à consultation, le Conseil fédéral justifie les coupes budgétaires visant le FNS par des taux de croissance supérieurs à la moyenne des dépenses de la Confédération au titre de la recherche au cours des 15 dernières années. Le FNS estime que cet argument n'est pas pertinent.

*Une croissance
inférieure à la moyenne
à long terme*

La part des ressources ordinaires allouées au FNS dans le budget fédéral total a diminué sur le long terme : elle a baissé de plus de 8 % entre la période 2013-2016 et la période 2021-2024.⁴ Sur la même période, l'écart entre les fonds demandés au FNS et les fonds effectivement disponibles s'est considérablement creusé : la demande a augmenté de plus du triple de la contribution fédérale.⁵

*Nette réduction
des fonds alloués au FNS*

En outre, comme expliqué en introduction, le FNS dispose déjà, pour la période FRI actuelle, de moins de contributions fédérales que pour la période précédente, une fois enlevé l'effet du renchérissement et sans les réductions proposées.⁶

*Moins de contributions
fédérales pour 2025-2028*

Par ailleurs, les fonds alloués par la Confédération pour les mesures transitoires après l'exclusion d'Horizon Europe sont souvent comptabilisés à tort dans le budget ordinaire du FNS. Ces fonds étaient prévus comme contribution de la Suisse au programme de recherche « Horizon Europe » et ont été utilisés pour atténuer temporairement l'exclusion de parties importantes de ce programme. Ils ne représentaient donc pas une augmentation des ressources pour la recherche suisse.

*Les mesures transitoires
ne font pas partie
du budget d'encouragement
du FNS*

Parallèlement, la Confédération a augmenté de 70 % les moyens alloués au FNS pour les mandats supplémentaires au cours de la période FRI actuelle. Le Conseil fédéral souhaite ainsi établir de nouvelles possibilités d'encouragement dans le domaine de la coopération internationale en matière de recherche. En revanche, les instruments d'encouragement ordinaires financés par la contribution de base du FNS ainsi que les programmes nationaux de recherche (PNR) et les pôles de recherche nationaux (PRN) reçoivent concrètement moins de moyens. Même si le FNS se félicite du renforcement de la coopération internationale, il recommande

*Fixer des priorités
au lieu d'imposer
des coupes générales*

de donner la priorité aux instruments d'encouragement établis qui ont prouvé leur efficacité. Ce sont eux les moteurs de la recherche suisse.

Le FNS demande l'abandon des coupes budgétaires

Pour toutes ces raisons, le FNS demande au Conseil fédéral de renoncer aux réductions proposées. Le [rapport du groupe d'experts](#) (p. 47) indique que les coupes dans les dépenses de recherche ne sont pas justifiables et ne sont proposées qu'au sens d'une « symétrie des sacrifices ».

*Des coupes non justifiables
dans les dépenses
de recherche*

Du point de vue du FNS, les économies proposées ne justifient pas les conséquences négatives qui en résulteraient pour l'économie et la société suisses. À moyen terme, l'amointrissement des recettes fiscales qui en découlerait viendrait même exacerber les difficultés auxquelles le budget de la Confédération est confronté.

*Des réductions
qui exacerberont
les difficultés budgétaires
de la Confédération
à moyen terme*

Dans le projet soumis à consultation, le Conseil fédéral prévoit une réduction proportionnelle de la contribution de base au FNS et des mesures d'encouragement que le FNS gère sur mandat de la Confédération. Si des réductions sont inévitables pour le FNS, elles devraient être réalisées avant tout en renonçant aux nouveaux mandats supplémentaires. Cela nuirait nettement moins à la recherche suisse qu'une réduction des instruments d'encouragement établis et rapidement efficaces dans le cadre du mandat de base.

*Réductions inévitables
uniquement
pour les nouveaux
mandats supplémentaires*

Le FNS prie le Conseil fédéral et l'AFF de bien vouloir prendre en compte ses objections vis-à-vis des réductions proposées et se tient à disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Angelika Kalt
Directrice du Secrétariat



Torsten Schwede
Président
du Conseil de la recherche



Jürg Stahl
Président
du Conseil de fondation

REMARQUES

- ¹ Luke Georghiou (2015) : Value of Research. Policy Paper by the Research, Innovation, and Science Policy Experts (RISE). Commission européenne, Office des publications de l'Union européenne. Voir également : BiGGAR Economics (2017) : The Economic Contribution of the Institutions of the ETH Domain. Site Internet : https://ethrat.ch/wp-content/uploads/2021/09/BiGGAR_Studie.pdf ; Torben Schubert (mars 2021) : The macroeconomic effects of the Fraunhofer-Gesellschaft. Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research ISI ; Christian Keuschnigg et al. (décembre 2021). Wirkung von Forschungsausgaben. Wirtschaftspolitisches Zentrum der Universität St. Gallen.
- ² Jürgen Janger et. al. (novembre 2024) : The Contribution of Basic Research Projects Funded by the Austrian Science Fund to Economic and Societal Impacts, Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung (WIFO), p. 2. Site Internet : <https://www.wifo.ac.at/publication/pid/54837521>.
- ³ Klaus Schluch et al. (2022). Social Innovation as Valuation and Outcome Category of SNSF-funded Research. Site Internet : <https://zenodo.org/records/7756474>. Voir également le [résumé](#).
- ⁴ La part des ressources ordinaires allouées au FNS dans le budget fédéral total est passée de 1,542 % pour la période 2013-2016 à 1,405 % pour la période 2021-2024. Si l'on ne tient pas compte des dépenses extraordinaires liées à la crise du coronavirus, cette part est passée de 1,542 % à 1,482 %, soit une baisse d'environ 4 %.
- ⁵ Sur la période 2013-2024, les fonds octroyés ont augmenté de 48 % en termes nominaux, tandis que les fonds demandés ont augmenté de 153 %.
- ⁶ Le calcul a été effectué en prenant pour hypothèse un renchérissement de 1 % par an à partir de 2025.